

UQAM PLAN DE COURS

PHI-4214-20 La philosophie analytique (Automne 2021)

*That all sound philosophy should begin with an
analysis of propositions, is a truth too evident,
perhaps, to demand a proof.*
B. Russell 1900

Horaire: Mardi 14h00 - 17h00
Professeur : Alain VOIZARD
Téléphone : 987-3000 poste 8942#
Courrier électronique : voizard.alain@uqam.ca
Bureau: W-5330 (Secrétariat du département de philosophie: W-5350)
Heures de disponibilité : sur rendez-vous

DESCRIPTION (du cours selon l'annuaire)

Étude des principaux courants, problèmes, concepts et théories qui caractérisent les différents moments de la tradition anglo-américaine des « philosophes de l'analyse » (analyses formalisantes, philosophies du « langage ordinaire », etc.). Examen des relations entre cette tradition et les philosophies contre lesquelles ou avec lesquelles elle s'est constituée, en s'attachant particulièrement au langage comme objet et instrument philosophiques privilégiés.

CONTENU DU COURS (voir également le calendrier)

Selon l'interprétation historialisante la plus restrictive de ce qu'est la philosophie analytique, celle-ci couvrirait la période qui s'étend des *Grundlagen der Arithmetik* de Frege, au célèbre article de Quine « Two Dogmas of Empiricism ». *Grosso modo* donc, de 1884 jusque vers 1951, quelques soixante-sept ans. Une interprétation infiniment moins sévère fait commencer la philosophie de style analytique à peu près avec Aristote et elle se pratiquerait encore maintenant, une période légèrement plus longue donc. Il est inutile d'ajouter que l'une et l'autre de ces interprétations ont des défauts et des mérites.

Nous allons privilégier l'interprétation sévère de la durée afin de nous doter des balises nécessaires à la bonne intelligence du mouvement. Mais nous adopterons aussi une perspective critique qui nous permettra de bien voir que si 1884 et 1951 sont des dates charnières, il n'en demeure pas moins qu'on pratique encore la philosophie analytique aujourd'hui, et qu'on la pratiquait avant Frege.

Plus qu'un cours d'histoire des idées, ce cours se veut aussi une introduction critique à la philosophie analytique comme style d'investigation philosophique. Nous verrons donc les grands auteurs, les idées maîtresses, les ouvrages les plus importants, mais aussi les mérites et les limites des grandes thèses sous-jacentes, c'est-à-dire des présupposées (sinon des préjugés) qui animent ce mouvement. L'approche en sera une dite « par problèmes ». En choisissant quatre grands problèmes de la philosophie analytique, nous pourrions, croyons-nous, couvrir l'ensemble de la matière sans rester prisonniers de l'approche historique.

Auteurs principaux : G. Frege, L. Wittgenstein, B. Russell, G.E. Moore, W.V.O. Quine, R. Carnap, M.A.E. Dummett, D. Davidson, J. Perry, G. Evans, S. Kripke, H. Putnam, K. Donnellan, et D. Kaplan.

OBJECTIFS

GÉNÉRAUX

Familiariser l'étudiant(e) avec les principaux concepts et problèmes traités par les philosophes de la tradition analytique.

Contribuer à préciser les possibilités, les limites et les modes de connaissance du monde empirique lorsqu'on privilégie une approche logico-linguistique comme on le fait en philosophie analytique.

Fournir une introduction aux principaux courants et aux principales doctrines de la philosophie analytique.

Acquérir une connaissance de type historique du mouvement analytique.

SPÉCIFIQUES

Au termes de ce cours l'étudiant(e) devrait être en mesure de:

1. reconnaître ce qui fait la spécificité de l'approche analytique des problèmes;
2. identifier les divers courants qui s'affrontent dans le cadre de la philosophie analytique;
3. maîtriser les arguments qui s'affrontent au sein des principales questions qui ont intéressé les philosophes au sein de ce mouvement;
4. identifier les diverses doctrines, thèses etc., de manière à être en mesure de se retrouver dans ce domaine.

TYPES D'ACTIVITÉ D'ENSEIGNEMENT

Exposés magistraux pendant lesquels les étudiantes et les étudiants sont invité(e)s à intervenir pour discuter la matière au programme ainsi que les textes dont la lecture sera suggérée (et dans certains cas obligatoire, voir ci-dessous « Textes »).

ÉVALUATION

Assister et participer au cours. Un recueil de textes est disponible à la Coop UQAM et il est de la responsabilité des étudiant(e)s de les lire *avant le cours qui portera sur ceux-ci*.

Il y aura trois évaluations :

- a. Une analyse de texte (vous aurez le loisir de choisir parmi certains des textes du recueil) de 6 pages au plus à rendre à la 7^e semaine: 20%.
- b. Une dissertation (au plus 15 pages à double interligne) des sujets vous seront proposés (à rendre au plus tard à la 14^e semaine: 50%).

- c. Un examen final (à la dernière rencontre) portant sur la matière vue depuis le début du cours. Une courte liste de questions préparatoires vous sera distribuée, les questions d'examen seront tirées de cette liste. (30%)

CRITÈRES DE CORRECTION

Par ordre d'importance décroissant:

1. la clarté et la qualité de la langue;
2. la compréhension du sujet traité;
3. l'articulation logique et la cohérence interne;
4. la pertinence;
5. l'originalité.

BARÈME

Au moment de compiler la note finale, les notes seront pondérées et transformées en note littérale selon l'échelle suivante:

| | | |
|----|-----|-------------|
| A+ | 4.3 | 90 - 100 |
| A | 4.0 | 85 - 89 |
| A- | 3.7 | 80 - 84 |
| B+ | 3.3 | 77 - 79 |
| B | 3.0 | 73 - 76 |
| B- | 2.7 | 70 - 72 |
| C+ | 2.3 | 65 - 69 |
| C | 2.0 | 60 - 64 |
| C- | 1.7 | 57 - 59 |
| D+ | 1.3 | 54 - 56 |
| D | 1.0 | 50 - 53 |
| E | 0.0 | moins de 50 |

CALENDRIER

| N° | Date | Contenu |
|----|----------|---|
| 1 | 7 sept. | Introduction générale. Présentation du plan et du contenu du cours. Entente d'évaluation. <i>Was ist eigentlich analytische Philosophie?</i> |
| 2 | 14 sept. | <i>La quête de l'analyse anti-métaphysicienne</i> a. Atomisme logique b. Constructions logiques c. Le rêve réductionniste d. Le réveil douloureux et le recours au pragmatisme |
| 3 | 21 sept. | |
| 4 | 28 sept. | |
| 5 | 5 oct. | <i>Des sémantiques réalistes à la pragmatique</i> a. La sémantique fregéenne b. Les limites des sémantiques réalistes c. De nombreuses alternatives anti-réalistes d. Pragmatismes |
| 6 | 12 oct. | |
| 7 | 19 oct. | |
| 8 | 26 oct | Semaine de lecture. |
| 9 | 2 nov. | <i>La question du nom propre</i> a. Le nom propre frégéen b. Termes singuliers simples et termes singuliers complexes c. Descriptions définies d. Déictiques et indexicaux |
| 10 | 9 nov. | |
| 11 | 16 nov. | |
| 12 | 23 nov. | <i>La question du statut des mathématiques</i> a. Logicisme et réalisme b. Intuitionnisme et finitismes c. Nominalisme d. Argument de l'indispensabilité : retour du réalisme? |
| 13 | 30 nov. | |
| 14 | 7 déc. | |
| 15 | 14 déc. | Examen final. |

TEXTES

Un recueil de textes sera disponible à la Coop UQAM. Il regroupe tous les textes obligatoires pour le cours. Une bibliographie de tous les textes pertinents (textes et commentaires) vous sera distribuée au premier cours. Les suggestions de sujets de dissertation seront accompagnées d'indications bibliographiques supplémentaires.



RÈGLEMENT

SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

18

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recensement documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagne au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat. Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.

INFO
SPHÈRE

- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Pour obtenir du soutien ou effectuer un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence à caractère sexuel à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<https://harcelement.uqam.ca/>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185 Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300

Par téléphone : 514 987-3148

Courriel : situation.handicap@uqam.ca

En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non réciproque ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

harcèlement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348

calacs@uqam.ca

trevepourelles.org

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131